

Le Programme Bâtiments



Le Programme Bâtiments mis en place par la Confédération et les cantons est un pilier essentiel de la politique climatique et énergétique de la Suisse. Il encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur dans le domaine du bâtiment. Ce programme est financé par la taxe sur le CO2 et par les budgets cantonaux.



Canton du Valais

Permis de construire PAC : informations essentielles

Formulaire permis de construire en pdf disponible, le canton ne proposant pas encore une possibilité de faire les démarches en ligne pour l'instant. La plateforme pour les demandes et suivis sur Internet sera lancée à l'automne 2022.

A noter :

Il faut envoyer le dossier en 2 exemplaires papiers par poste.

Plus d'information sur le site officiel : <https://www.vs.ch/web/sajmte/formulaires-et-documents>